



**SEINE
GRANDS
LACS**
Établissement public territorial par délégation
La Directrice du développement
et du secrétariat général
Adjointe au Directeur général des services

Hélène ROUQUIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Bureau syndical

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

OBJET :

**CONVENTION AVEC LA
LIGUE DE PROTECTION
DES OISEAUX
CHAMPAGNE-ARDENNE,
RELATIVE À LA
PARTICIPATION DE
L'EPTB SEINE GRANDS
LACS À LA FÊTE DE LA
GRUE ET AU LIVRET SUR
LA MIGRATION DES
GRUES POUR LES
ANNÉES 2019 ET 2020**

Nombre des membres
composant le Bureau
syndical.....14

En exercice.....14

Présents à la
séance.....5

Représentés
par mandat.....2

Absents.....7

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-neuf novembre 2019, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Au titre du Conseil de Paris :

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. BEDREDDINE

M. MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme DURAND

M. GUERIN

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

Etaient absents excusés :

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

M. BELLARD à M. MOLOSSI

M. COURTES à Mme DURAND

La majorité des membres étant présente,

2019-12/03

**BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019**

**OBJET : CONVENTION AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX
CHAMPAGNE-ARDENNE, RELATIVE À LA PARTICIPATION DE L'EPTB
SEINE GRANDS LACS À LA FÊTE DE LA GRUE ET AU LIVRET SUR LA
MIGRATION DES GRUES POUR LES ANNÉES 2019 ET 2020**

Le Bureau syndical,

VU la demande de subvention de la LPO Champagne Ardenne formulée par courrier du 12 juillet 2018 ;

VU le projet de convention à intervenir avec l'association Ligue de Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne fixant les conditions de la participation de l'EPTB Seine Grands Lacs à la Fête de la grue et au Livret sur la migration des grues pour les éditions 2019 et 2020 ;

VU le rapport de présentation SGL N°2019/58 de M. le Président en date du 12 décembre 2019 ;

VU le budget de l'EPTB Seine Grands Lacs ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le projet de convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne fixant pour les années 2019 et 2020 les conditions de partenariat dans le cadre de la Fête de la grue et l'édition du Livret sur les grues.

Article 2 : PRÉCISE que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement du syndicat, à l'article 6574, aux exercices budgétaires correspondants.

Article 3 : AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée.

Le Président



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis